

Elections régionales

Les élections régionales se dérouleront le dimanche 14 mars et dimanche 21 mars en cas de 2^e tour. Plus de 48 000 électeurs poitevins seront ainsi amenés dans les 46 bureaux de vote de la ville. Cette année, 2 nouveaux bureaux ouvrent : à Paul Blet et à Alphonse Bouloux. Celui de Montmidi est déplacé de l'école maternelle à l'école élémentaire. Les nouveaux inscrits sur les listes électorales, les personnes ayant déclaré leur changement d'adresse et les électeurs de Paul Blet et d'Alphonse Bouloux recevront leur carte d'électeur entre le 1^{er} et le 11 mars. Les procurations doivent être réalisées auprès du commissariat ou du tribunal d'instance et devront parvenir à la Mairie avant la veille du scrutin, à midi. Pour voter, n'oubliez surtout pas de vous munir d'une pièce d'identité.

Plus de citoyenneté

Depuis quelques jours, vous avez certainement été interpellé par Thierry Dicule qui, sur les affiches, demande s'il peut se garer sur les places interdites. Pour sensibiliser le grand public aux questions de bien-vivre ensemble, la Ville de Poitiers lance en effet une série de campagnes citoyennes sur des thèmes aussi variés que le stationnement, la propreté, la santé publique et le bruit.

Concertation PLU

Inclues dans le Plan Local d'Urbanisme, les orientations d'aménagement permettent de préciser les principes que devront respecter les projets futurs. Elles font actuellement l'objet d'une concertation sous forme d'exposition à l'Hôtel de ville jusqu'au 30 avril et d'une réunion publique par quartier :

- Centre-ville / Trois quartiers (Hôtel de Ville) : 3 mars à 20h
- Poitiers ouest (CSC la Blaiserie) : 8 mars à 20h
- Poitiers sud : 11 mars à 18h30
- Gibauderie / Campus (ESIP) : 18 mars à 20h
- Montbernage / Pont-Neuf (Ecole primaire Coligny Cornet) : 22 mars à 20h
- Couronneries (Ecole primaire Andersen) : 23 mars à 20h
- Trois Cités : 25 mars à 20h
- Beaulieu (Amphithéâtre du Parc des expositions) : 25 mars à 20h
- Saint-Eloi / Breuil-Mingot (Ecole primaire Micromégas) : 30 mars à 20h

Prochaines séances des conseils

Les prochaines séances des conseils municipaux et communautaires auront lieu respectivement le lundi 29 mars et le vendredi 26 mars, à 18h, salle des Echevins de l'Hôtel de ville. Les deux conseils seront consacrés au vote du budget.

Poitiers se mobilise pour Haïti

Après le concert solidaire de janvier dernier en faveur des victimes du séisme haïtien, la Ville et l'agglomération de Poitiers maintiennent leur soutien aux organisations non gouvernementales poitevines présentes sur place en votant deux subventions «d'aide immédiate». D'un montant de 10000€ chacune, ces aides sont versées à l'ONG Initiative Développement. Pour la Mairie de Poitiers, cette première subvention est un préalable à une aide au programme de reconstruction qui sera accordée un peu plus tard.

France Inter choisit le TAP

Mardi 2 mars, l'équipe du *Téléphone sonne*, diffusé du lundi au vendredi à 19h20 sur France Inter, s'installera dans l'auditorium du Théâtre et Auditorium de Poitiers. Alain Bedouet y animera en direct et en public une émission entièrement consacrée aux élections régionales en Poitou-Charentes.

15 bourses attribuées aux étudiants haïtiens

Suite au drame qui s'est déroulé en janvier dernier à Haïti, l'Université de Poitiers, la Fondation Poitiers Université et le CROUS Poitou-Charentes s'associent pour venir en aide aux étudiants haïtiens. Chaque année, les trois institutions financeront 15 bourses de 6000€ qui permettront de couvrir l'ensemble des frais liés à une année universitaire. Pour accroître leur nombre, un appel aux dons est lancé.

Envoyez vos dons à **Fondation Poitiers Université, opération étudiants d'Haïti, 15 rue de l'Hôtel Dieu, 86034 Poitiers Cedex**, en libellant vos chèques au nom de Fondation Poitiers Université.

05 49 45 30 09

Combattre les préjugés

Faire tomber les préjugés, battre en brèche les discriminations, défendre les minorités. Et susciter le débat. C'est l'ambition de la *Quinzaine contre le racisme et les discriminations*, organisée depuis près de 20 ans par le Toit du monde. Pendant cette période, le centre socioculturel poitevin convie les élèves des établissements scolaires de toute la Vienne à débattre et réfléchir. Les enfants des écoles primaires se pencheront sur les différences entre filles et garçons. Ceux du secondaire (22 classes du CE2 au CM2 sont déjà inscrites) s'intéresseront à l'homophobie, sujet rarement abordé en milieu scolaire. Au programme, la découverte d'un album de littérature jeunesse ou un système de questions anonymes.